

DEPARTEMENT  
**MOSELLE**  
ARRONDISSEMENT  
**METZ CAMPAGNE**  
CANTON  
**LE PAYS MESSIN**

**COMMUNE DE OGY-MONTOY-FLANVILLE**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026  
Reçu en préfecture le 26/05/2026  
Publié le  
ID : 057-200073609-20260519-DCM362026-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf mai, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **23**  
de présents : **17**  
de votants : **23**

**Etaient présents :**

M. et Mmes Gilles ADAM, Laurence BAYEUR, Audrey CAROLEO, Sophie CENTONZE, Anne DAMIEN-FRENTZEL, Laurent ERBSTOSSER, Francis FRERY, Marina GAUTIER, Aline GULINO, Eric GULINO, Damien LEVÉ, Marie-Françoise MANGIN, Anne-Marie MARX, Sébastien SCHWAB, Carole TRIBOULOT, Gilles VOITURET, Hugo WEBER

**Étai(ent) absent(s) excusé(s) :**

**Étai(ent) absent(s) :**

**Procuration(s) :**

Mme Sophie ATAKAYA a donné procuration à Mme Marina GAUTIER  
M. Lucien DIM a donné procuration à M. Laurent ERBSTOSSER  
M. Guillaume GRANDJEAN a donné procuration à Mme Marie-Françoise MANGIN  
Mme Sabrina HAJRI a donné procuration à Mme Sophie CENTONZE  
M. Alain LACOGNATA a donné procuration à M. Gilles VOITURET  
M. Sébastien MANGIN a donné procuration à M. Francis FRERY

Mme Audrey CAROLÉO a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/05/2026.  
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 26/05/2026.

**N° 36/2026 : Attribution des marchés pour le projet de désimperméabilisation et d'aménagement paysager des cours de l'école Alphonse Laveran**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Une consultation a été réalisée dans le cadre du projet de désimperméabilisation et d'aménagement paysager des cours de l'école Alphonse Laveran.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 05 mai 2026, a procédé à l'analyse des offres et propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n°1 (voirie - terrassement) : la société EIFFAGE ROUTES pour un montant de 120 110,07 € HT
- Lot n°2 (espaces verts – mobilier - jeux) : la société KEIP SAS pour un montant de 88 361,06 € HT

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal, par **23 VOIX POUR**,

- **APPROUVE** l'attribution des marchés aux entreprises ci-dessus désignées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés et tous documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget communal.

Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 26 mai 2026

Le Maire,  
**Eric GULINO**

